

TRIBUNAL DE NICE

Les éleveurs à bout de nerfs soutiennent **Didier Trigance**



▲ LES MANIFESTANTS ONT PROFITÉ DU PROCÈS DE DIDIER TRIGANCE (en médaillon) pour communiquer sur les difficultés liées au loup.

Le procès de Didier Trigance a marqué la fin de la saison d'estive. Cet éleveur varois s'est expliqué face aux deux gardes qu'il avait agressés en 2012, à la suite d'une attaque de loup sur son troupeau.

Ce n'est pas le procès du loup. » Corinne Savonne, la vice-procureure du parquet de Nice, résume d'emblée la volonté d'apaisement exprimée au procès de Didier Trigance. Cet éleveur varois comparait le 10 octobre dernier, pour avoir frappé, le 8 août 2012, deux gardes du parc du Mercantour venus constater une attaque de loup sur son troupeau. Si le procès s'est déroulé en toute quiétude; devant le tribunal, plusieurs dizaines d'agriculteurs sont venus soutenir leur collègue. Et exprimer le ras-le-bol de toute une profession. « Bien sûr que je

comprends son geste. Ça risque d'arriver encore, tant on en a marre de compter les cadavres », résume Ouragan, un ancien éleveur qui tient un blog sur internet sur les attaques de loups.

Une profession qui se sent stigmatisée

Alors que les troupeaux sont à peine redescendus des alpages, le procès de Didier Trigance est la goutte d'eau de trop. La veille, les éleveurs s'étaient déjà rassemblés pour protester contre la tenue d'un colloque universitaire « Vivre avec le loup? », à Saint-Martin-Vésubie (lire ci-contre), au

cœur d'une des zones les plus meurtries par le prédateur. Devant le tribunal de Nice, les sonnailles et les pancartes contre le loup étaient de sortie. La FNSEA et la Confédération paysanne ont appelé au rassemblement. Dans le calme. « Nous voulons juste exprimer notre soutien envers Didier, pacifiquement », confirme Micheline, une bergère venue de la Drôme. À l'intérieur du tribunal, l'éleveur de 45 ans rappelle les faits: « j'étais monté sur un alpage du Val d'Entraunes le 20 juin avec un troupeau de 2 250 ovins. Depuis le début de cette saison, j'avais subi 62 attaques de loups ». Il se décrit alors dans « un état de stress permanent. Je me suis emporté, je m'en excuse auprès des gardes du parc du Mercantour ».

Quatre mois de prison avec sursis et 4 950 euros d'amende

C'est donc un berger excédé, nerveux et en colère que Marc Evenot, l'agent du parc, et deux jeunes saisonniers, ont trouvé à sa cabane pastorale. « À notre arrivée, Didier Trigance était déjà énervé. Je le connais depuis longtemps et déjà deux fois, il s'était défoulé sur moi après des attaques », se souvient Marc Evenot. Ce jour-là, l'agent avait « une sciatique ». Les sept cadavres que Didier Trigance a déclarés doivent être constatés dans les 48 heures, mais aucun autre garde n'est disponible dans le secteur. Les bêtes sont à 30 minutes de marche. Marc Evenot ne veut pas prendre le risque de se faire mal et propose à l'éleveur de faire un constat en confiance, sans y aller. « N'y a-t-il pas là un manque de la part du parc? Le métier de l'agent est de constater, sur place », questionne devant le juge M^e François Bern, l'avocat du berger. Devant la cabane, la conversation s'est rapidement envenimée. « Didier Trigance n'arrête pas de hurler. Il menace de tuer tous les loups et les vautours. Il s'en prend aux saisonniers », se remémore Marc Evenot. Un des deux jeunes, Xavier Brun, exaspéré, provoque alors l'éleveur qui dit aimer ses brebis en lui répondant « moi, j'aime les loups ». Cette bravade déclenche la violence du berger. Didier Trigance prend une pioche, la démanche et se rue

« Vivre avec le loup? », un colloque qui passe mal auprès des éleveurs

La veille du procès de Didier Trigance, un colloque universitaire « Vivre avec le loup? » débutait à Saint-Martin-Vésubie, au cœur d'une des zones les plus meurtries par le prédateur. Vingt ans après le retour du loup en France, alors que le premier avait été vu justement dans la Vésubie, ce colloque est mal passé auprès des éleveurs. Le très médiatique Jean-Marc Moriceau, professeur à l'université de Caen, a voulu rassembler pour cet anniversaire un large panel d'historiens, de géographes, de sociologues, de biologistes mais aussi d'acteurs institutionnels et privés pour faire un tour complet de la question. « Nous proposons des perspectives

d'aménagement du statut du loup », explique Éric Gili, co-organisateur. Pourtant, à l'inauguration, le public a été accueilli par une manifestation d'éleveurs. Si le titre même du symposium pose problème aux agriculteurs, les thèmes dédiés à l'impact du loup sur l'élevage et leur place dans les campagnes, ont été pris comme de réels affronts. « Le loup attaque nos chiens, il va faire disparaître l'élevage », affirme Nelly, bergère dans les Alpes-Maritimes. Finalement, après quelques heures de manifestation, et une discussion entre les éleveurs et Jean-Marc Moriceau qui a « organisé ce colloque ici justement pour donner la parole », ils ont envoyé un représentant expliquer leur situation. ■ P. A.



sur lui. Il lui donne un coup de tête et le frappe au bras. Marc Evenot s'interpose et prend lui aussi un coup de manche à la mâchoire. Devant le juge, le garde affirme « avoir eu peur pour la vie des deux saisonniers ». Les deux agents s'en sortirent avec une interruption temporaire de travail de moins de cinq jours. Mais les conséquences de cet acte vont également au-delà du choc psychologique évoqué par Marc Evenot: tous les agents du parc se sentent menacés. Depuis, ils exercent leur droit de retrait. Ce sont aujourd'hui

les agents de l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et les gendarmes qui réalisent les constats d'attaques de loups.

Climat de violence dans les alpages

Même si personne, dans le tribunal, ne veut faire le procès du loup, les circonstances de l'agression ont été prises en compte. Le geste de Didier Trigance est reconnu par tous comme le point d'orgue d'un climat de violence dans les alpages en 2012. « Quand on arrive dans le parc,